

Journée défense et citoyenneté (ex japd)

Obligatoire entre 18 et 25 ans

Information du 30 octobre 2020 :

Le centre du service national d'Orléans informe que toutes les journées Défense et Citoyenneté (JDC) sont annulées un remplacement par JDC dématérialisé est prévu.
renseignements sur : majdc.fr

La JDC, journée Défense et Citoyenneté

Un parcours de citoyenneté

La JDC s'impose à tous les citoyens, femmes et hommes, avant l'âge de 25 ans. Ils ont la possibilité de régulariser jusqu'à l'âge de 25 ans. Les pouvoirs publics et les forces armées agissent chaque jour pour que la liberté puisse exister, sur notre territoire, mais également en Europe et sur d'autres continents.

La JDC est une journée qui permet de rappeler à chacun que cette liberté a un prix. C'est aussi une occasion unique de contact direct avec la communauté militaire, et de découverte des multiples métiers et spécialités, civiles et militaires qu'offre aujourd'hui aux jeunes, la Défense.

Opportunités professionnelles mais également opportunité d'aide spécifique pour les jeunes en difficulté, qui pourront - s'ils le souhaitent - obtenir lors de cette journée des conseils d'orientation vers des structures d'aide adaptée.

Le programme de la journée comprend :

- un petit-déjeuner d'accueil,
- des modules d'informations sur les responsabilités du citoyen et les enjeux de la défense,
- une information sur le service civique et les autres formes de volontariat, les périodes militaires d'initiation ou de perfectionnement à la défense nationale, les possibilités d'engagement dans les forces armées et les forces de réserve,
- des tests d'évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française, établis par l'éducation nationale,
- un déjeuner commun appelé « équipes d'encadrement et d'animation »,
- une information « jeunesse citoyenne » consacrée, d'une part, à la sensibilisation à la sécurité routière, et d'autre part, au droit à l'information dont celle relative aux différents dons,
- éventuellement une visite des installations militaires.

En fin de journée, un certificat de participation est remis. Il est obligatoire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Voyez comment procéder [ici](#)

Les avantages du site de la JDC : Majdc.fr



D'autres informations sont également disponibles sur le site du Service public en tapant "Journée défense et citoyenneté"



Mairie

de Nargis

1, rue de la Mairie

45210 Nargis

02 38 26 03 04 accueil@mairie-nargis.fr

Source URL: <http://www.mairie-nargis.com/vie-pratique/demarches-administratives/journee-defense-et-citoyennete?publication=N441>